



INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

AVEC UNE ATTESTATION D'HÉBERGEMENT

- › Votre demande d'inscription sur les listes électorales (Le formulaire CERFA)
- › Votre carte d'identité **en cours de validité** recto/verso (ou votre passeport)
- › L'attestation d'hébergement dûment complétée et signée par la personne qui vous héberge
- › La carte d'identité **en cours de validité** recto/verso (ou le passeport) de la personne qui vous héberge
- › Un justificatif de domicile au nom de la personne qui vous héberge (et à la même adresse que celle de votre demande, bien sûr)